

ÉNERGIE SAGUENAY

PROJET DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE DE LIQUÉFACTION DE GAZ NATUREL À  
SAGUENAY

MÉMOIRE PRÉSENTÉ AU  
BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES SUR L'ENVIRONNEMENT

PAR  
PIERRE-LUC TREMBLAY  
CITOYEN DE LA VILLE DE SAGUENAY

OCTOBRE 2020

## Dédicaces et remerciements

*Mes remerciements vont à tous ceux et celles ayant découvert une partie d'eux extraordinaire et dont l'histoire ne fait que commencer. Celui de réaliser que les choses concrètement existent et que nous en faisons partis.*

*Je dédie également ce mémoire et ce texte aux personnes courageuses croisées en chemin, sans oublier tous et toutes ayant dû comme moi, réaliser qu'être citoyen n'est pas un rôle aussi facile, libre et transparent qu'il ne le semble.*

*Stevens Bouchard, Mathieu Lapointe ainsi que Simon Tremblay avec qui j'ai commencé cette grande lutte, vous m'avez été de grands conseils et je souhaite vous remercier pour ce temps passé à vos côtés sur le groupe « Contre GNL Québec à Saguenay »*

*Merci également à la Coalition Fjord, Adrien, Camille, Anouk, Chantal, Jean, Pierre et Isabelle*

*Sincèrement,  
Pierre-Luc Tremblay*

## Table des matières

Dédicaces et remerciements.....	2
Avant-propos.....	4
<i>Description du rôle, des tâches et responsabilités du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)</i>	4
<i>Limitations auxquelles est confronté le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement</i> .....	5
Impacts directs ou indirects des travaux menés par le BAPE quant au projet d'Énergie Saguenay .....	5
<i>Avant que les travaux commencent : influence et reconnaissance d'un droit démocratique accordé aux citoyens et citoyennes</i> .....	5
<i>Les audiences menées jusqu'à maintenant ne répondent pas aux questions de la population. Une négligence démocratique et participative subjuguant l'ensemble des citoyens et citoyennes</i> .....	6
<i>La dure réalité à laquelle sont confrontée ceux et celles qui participent et participeront à vos travaux tout en aidant d'autres personnes à y participer également</i> .....	7
Conclusion.....	8
<i>Impacts... impacts et encore des impacts</i> .....	8

## Avant-propos

Ce mémoire se veut honnête et bienveillant. Quel que soit votre point de vue, je crois qu'il est important que nous puissions réfléchir à ce qui nous a emmenés ici. La participation citoyenne de ce processus démocratique important est précieuse et la confiance que tire le public de ce dernier ne mérite pas qu'on s'y désintéresse. J'ai toujours cru en notre pouvoir collectif et c'est cet espoir qu'un jour tous et toutes y croient comme moi qui me guide et m'emmène là où je suis aujourd'hui, devant vous à vous présenter ce mémoire.

PHOTOGRAPHIE PERSONNELLE PRISE EN SEPTEMBRE  
PRÈS DE ST-FÉLIX-D'OTIS

### Description du rôle, des tâches et responsabilités du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement est l'instance qui vise à informer et consulter les citoyens dans les mandats que lui impose le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. Le processus d'enquête se déroule en plusieurs étapes. Selon le site Internet du BAPE<sup>1</sup>, ses rôles visent à :

- A. *Informer* : « Par ses séances publiques et divers modes de diffusion, le BAPE offre aux citoyens les renseignements essentiels à leur compréhension des enjeux et à leur participation. » ;

---

<sup>1</sup> Bureau d'audiences publiques sur l'environnement. (s. d.). Le rôle du BAPE. Gouvernement du Québec. Consulté 21 octobre 2020, à l'adresse <https://www.bape.gouv.qc.ca/fr/bape/role-bape/>

- B.** *Consulter* : « Afin de bien cerner les enjeux et les préoccupations des citoyens, le BAPE tient des séances publiques où le climat serein permet à chacun de poser des questions et de soumettre son opinion. » ;
- C.** *Enquêter* : « Les commissions du BAPE ont le pouvoir de questionner quiconque ayant la possibilité de lui apporter un éclairage et d'exiger le dépôt de documents pour l'analyse des dossiers. » ;
- D.** *Aviser* : « Les rapports du BAPE font partie des éléments pris en compte par le ministre de l'Environnement afin d'éclairer la prise de décision gouvernementale. ».

## Limitations auxquelles est confronté le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

Le BAPE n'a ni le pouvoir ni l'autorité nécessaire pour approuver ou refuser un projet dont il fait l'étude. Cependant après les diverses étapes de consultations, ce dernier remet au ministre de l'Environnement un rapport précis et détaillé de ce qu'il a relevé lors de ses audiences et consultations diverses. Selon le Bureau :

*« Le BAPE est un organisme gouvernemental impartial relevant du ministre de l'Environnement [...] Il permet aux citoyens de s'informer et d'exercer leur droit de parole sur des projets et sur tout question relative qui pourrait avoir des répercussions sur leur milieu ou sur leur qualité de vie. »*

Le Bureau met à la disposition des citoyens de la documentation utile leur permettant de comprendre le fonctionnement et le déroulement des audiences publiques sur le site Internet. Malgré que ces outils puissent sembler facile d'accès pour des gens de mon âge (23 ans), vous tous serez d'accord avec moi que l'Internet peut être si simple pour certaines personnes, mais si compliqué pour d'autres. Le manque de visibilité de cet organisme public est le défaut principal qui nuit à cette mission. Avant d'entendre parler « GNL Québec, Gazoduc ou d'Énergie Saguenay » jamais je n'avais entendu parler du « Bureau d'audiences publiques sur l'environnement ».

## Impacts directs ou indirects des travaux menés par le BAPE quant au projet d'Énergie Saguenay

*Avant que les travaux commencent : influence et reconnaissance d'un droit démocratique accordé aux citoyens et citoyennes*

Dès les premiers instants, nous sentons que notre parole compte réellement, que notre point de vue aussi subjectif que l'est notre humanité pourra être pris en compte sous toutes ses formes. Nos moindres doutes,

questionnements et craintes nous semblent être des occasions de paroles et d'ouverture unique où à travers d'autres personnes nous pourrions être entendus et prisent en compte équitablement.

Lorsqu'on commence à s'y intéresser, nous semblons constater à force de naviguer à travers des centaines de pages fortes intéressantes disponibles sur le site Internet dédié à cet organisme gouvernemental. Ces dernières recensent un tas d'informations varié allant de projets passés à futurs. D'autres de ces pages sont réservées à décrire une fois plus la mission censée représenter celle du BAPE. Ce site détaille également les valeurs devant guider chacune des enquêtes du BAPE :

- A. Le respect : « Le respect consiste à accorder un second regard sur une problématique donnée afin de ne pas heurter inutilement les personnes ou les parties concernées. Il se traduit par l'attention que l'on porte aux autres, en se conduisant envers eux avec honnêteté et courtoisie, et par le souci de s'accorder un temps de réflexion. » ;*
- B. L'impartialité : « [...] Elle se traduit par le souci d'entendre et d'accorder la même importance à tous, sans parti pris. » ;*
- C. L'équité : « L'équité s'entend comme la juste appréciation de ce qui est dû à chacun. Elle permet de faire des choix avec justesse et discernement. » ;*
- D. La vigilance : « La vigilance se définit comme le souci et l'attention portés à une situation donnée afin d'anticiper ce qui pourrait se passer et de prendre les mesures appropriées pour y répondre [...]. ».*

*« Ces valeurs animent les prises de décision et permettent de déterminer la meilleure conduite qu'il convient d'adopter. » - Bureau d'audience publique sur l'environnement*

Les audiences menées jusqu'à maintenant ne répondent pas aux questions de la population. Une négligence démocratique et participative subjuguant l'ensemble des citoyens et citoyennes

Étant membre du comité de coordination de la Coalition Fjord, mais aussi l'un des modérateurs de contenus du groupe « Contre GNL Québec à Saguenay »<sup>2</sup>, j'ai au cours de la dernière année réalisé à quel point le BAPE lui-même souffrait du manque de volonté dont font preuve les gouvernements qui en assument la responsabilité. Cette institution, fortement significative et rare d'un point de vue international est négligée. Elle ne se voit pas attribuer le même soin que nos autres institutions démocratiques et citoyennes.

---

<sup>2</sup> P.-L. Tremblay, M. Lapointe, S. Bouchard, S. Tremblay. (2020, 26 octobre). 16 500 membres et plus - Citoyens et citoyennes Contre GNL Québec à Saguenay [Groupe]. Contre GNL Québec à Saguenay. <https://www.facebook.com/groups/contregnl>

L'accessibilité y est moindre (surtout en temps de pandémie où seulement ceux ayant une connexion à Internet décente peuvent profiter de leur plein droit d'exprimer leur opinion). Une majorité criante d'individus souffre de cette incapacité à employer des moyens technologiques qui permettraient ainsi de traduire leurs questionnements et diverses autres réflexions. Plusieurs sont restés coincés dans l'angoisse que leurs préoccupations n'avaient pas la légitimité qui pourtant leur revenait entièrement. Plusieurs ont souffert de ce manque de temps et de ce manque d'accompagnement. Finalement, la majorité n'y comprenait que peu de choses lorsque le promoteur ou les « experts » répondaient à des questions pourtant simples d'intervenants provenant de divers milieux.

### La dure réalité à laquelle sont confrontée ceux et celles qui participent et participeront à vos travaux tout en aidant d'autres personnes à y participer également

Avant que la première partie ne débute, je croyais sincèrement que les questions citoyennes ou de celles visant à nous protéger collectivement seraient répondues équitablement et respectueusement parce qu'il revient au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement d'en assurer l'impartialité et la vigilance. Je crois toujours en cette mission et dirai toujours à ceux et celles qui n'y croient plus qu'il : « vaut mieux se prévaloir de ce droit imparfait que de le discréditer en n'y participant pas ».

Lorsque la première partie a débuté, je m'attendais plutôt à un processus qui aurait les compétences nécessaires afin de poser et adresser les questions au promoteur sous l'angle d'un citoyen pour que ce dernier puisse obtenir des réponses simples aux questions parfois complexes, mais fortes importantes pour eux à mettre en mots. Or, nous avons été plusieurs, dont moi, à assister à une présentation et non à une précision de ce dernier. Plusieurs arrivaient sans crayons ni papiers pour noter ce qui se disait dans cette salle, ces mêmes personnes attentives quittaient souvent la salle au milieu des séances parce que tout comme moi ils n'y comprenaient rien. Tout au long de ce processus (préaudiences, postaudiences de la première partie) j'ai tenté d'accompagner des gens, de leur venir en assistance par courriel, par Internet, par téléphone ou par diverses autres façons qui nous semblaient accommodantes et nécessaires à l'obtention de réponses. Plusieurs organismes bénévoles ont tenté d'assister numériquement les gens, comme le site Internet : « <https://www.arretons-gnl.com/> »<sup>3</sup> ou encore via la transmission d'informations sous forme de communiqués comme le faisait la Coalition Fjord et son site Internet : « <https://www.coalitionfjord.com/> »<sup>4</sup>. Nous avons réussi à rejoindre et aider plusieurs personnes. Or, tous et toutes n'ayant eu accès à Facebook, à ces pages, ces sites ou autres n'ont eu la chance de savoir qu'ils avaient leurs mots à dire.

---

<sup>3</sup> Arrêtons GNL ! - Action étudiante. (s. d.). Arrêtons GNL ! Consulté 21 octobre 2020, à l'adresse <https://www.arretons-gnl.com>

<sup>4</sup> Coalition Fjord - Organisme citoyen militant contre les projets industriels menaçant l'équilibre socio-écologique du fjord du Saguenay. (2018). Consultations publiques. Coalition Fjord. <https://coalitionfjord.com>

# Conclusion

## Impacts... impacts et encore des impacts

Je suis de ceux dont les valeurs humaines et fondamentales comme l'empathie, l'altruisme et la bienveillance les animent et dont la rencontre avec ces dernières les fait sentir si humains, si utiles et surtout si importants collectivement et concrètement. Je ne suis pas « pour » ce projet, tout comme près de 90 000 autres « <https://www.non-gnl-quebec.com/> » parce que le promoteur lui-même omet d'étudier les impacts psychosociaux éventuels, mais si importants de son projet sur notre société.

Ce promoteur omet également d'étudier de manière transparente ainsi que nos gouvernements tout ce qui touche les impacts éventuels et cumulatifs attribuables à tout ce qui à venir à la fois au Saguenay-Lac-Saint-Jean, mais aussi à tout ce qui en résulterait pour le Québec et la planète. GNL Québec, Gazoduc, Arianne Phosphate, Métaux BlackRock, agrandissement de la zone industrialoportuaire du Port de Saguenay ne sont qu'une mince liste de tout ce qui aurait des impacts durables et dommageables sur notre fjord. Malheureusement, ni nos gouvernements ni les promoteurs ne s'y intéressent. Le BAPE n'a pas le pouvoir de s'y intéresser non plus et pourtant, si nous lui en donnions le droit, qu'est-ce qui en ressortirait à votre avis? En plus d'être éprouvant psychologiquement, ce processus a des conséquences à long terme sur la vie des gens, des conséquences dues au processus actuel de participation imprécis.

Personne n'est accompagné exemplairement à y participer. Certains iront jusqu'à regretter d'avoir tenté de le faire après tout ce qu'ils auront risqué sans que personne ait pu les avertir au préalable que telle ou telle mention pourrait ruiner leur vie ou leur carrière.

Ce mémoire se termine en remettant tout en question (incluant le rapport d'analyse qui sera remis à la fin de processus). Sera-t-il représentatif des préoccupations citoyennes actuelles? Les recommandations proposées seront-elles proportionnelles et justifiables à l'intérêt commun public ou plutôt aux intérêts mêmes initiés par le promoteur lui-même dû à la surreprésentation dont il a tiré profit de cette commission et de nos gouvernements?



**Pierre-Luc Tremblay**

*Citoyen de la ville de Saguenay*

*Membre du comité de coordination de la Coalition Fjord  
Modérateur du groupe « Contre GNL Québec à Saguenay »*